Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2021

Vaison Ventoux : les inscriptions à l'école de musique et de danse sont ouvertes



Vous pratiquez déjà un instrument ou vous souhaitez vous initier ? L'école intercommunale de musique et de danse Vaison Ventoux ouvre ses inscriptions pour une rentrée dès le 6 septembre avec au programme de nombreuses disciplines.

La danse, pour les enfants et ados

Avec l'école de musique et de danse Vaison Ventoux, les plus jeunes ont la possibilité de s'initier dès 4 ans à la découverte des appuis, de l'espace, du rythme et des sensations liées au mouvement à travers les cours de sensibilisation, puis d'initiation à la danse. Un peu plus grands, les enfants et adolescents débutent l'apprentissage technique de la danse contemporaine ou classique. L'école propose également un atelier de création chorégraphique le samedi, accessible aux élèves qui suivent au moins un cours

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2021

hebdomadaire en classique ou contemporain.



© Ecole de musique et danse Vaison Ventoux

La musique pour tous les âges

C'est à partir de 3 ans et demi que les enfants peuvent s'initier à la musique avec les séances d'éveil musical. Puis, entre 6 ans et demi et 9 ans, l'école intercommunale leur propose des cycles de découverte de plusieurs instruments au cours de l'année : flûte traversière, violon, violoncelle, saxophone, clarinette batterie-percussions. Cette formule leur permet de définir quel instrument leur plaît le plus pour s'y consacrer davantage par la suite.

A partir de 7 ans, ils peuvent pratiquer un instrument en cours individuel ou s'initier au chant, en cours particulier ou en chorale. Les adultes ont, quant à eux, toute leur place au sein de l'école de musique, que ce soit pour une pratique confirmée ou débutante. De nombreuses disciplines collectives sont également proposées, pour le plaisir de faire de la musique ou du chant ensemble !

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2021



© Ecole de musique et danse Vaison Ventoux

Dans le détail

Pour la pratique individuelle, les instruments sont nombreux : clarinette, flûte traversière, guitare électrique, basse et classique, harpe celtique, percussions et batterie, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle. Concernant la pratique collective, le champ des possibilités est large: éveil musical, chorale enfants-ados et chorale adultes, ensembles flûtes traversières, ensembles violons, Brass Band, ensemble rythme corporel, ensemble vocal écriture et chansons, groupe de guitares électriques, groupe de musique électro, orchestre mixte, Vasio Jazz Band.

Un nouvel instrument fait son entrée

Dès la rentrée, les élèves pourront s'initier à la harpe celtique avec Renaud Gigord, qui enseigne également le violoncelle au sein de l'école. Inscriptions sur www.vaison-ventoux.fr. Tel : 04 90 36 16 29. Rentrée à partir du 6 septembre.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2021

L.M.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !